

PV de la 1ère assemblée générale, le 30 novembre 2019

Conservatoire de Fribourg à 18h45, route Louis-Braille 8, 1763 Granges-Paccot

Excusés Giancarlo Gerosa (membre du comité)

Denis Barras, Helena Winkelman, Nelly et Michel Joly, Hubert Reidy, Anne Fioretta, Regula Roggo, Jean Charrière, Mathilde Defferrard,

Monique Volery, Nelly Klaus

1. Accueil, bienvenue

Irène Minder-Jeanneret, la présidente, souhaite la bienvenue à tous les membres de l'association pour cette première assemblée générale.

2. Élection des scrutatrices/scrutateurs Élection du secrétaire/de la secrétaire

Deux personnes acceptent d'être les scrutateurs pour cette assemblée : [mettre les noms]

Brigitte Horner est élue comme secrétaire.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée constitutive du 6 juin 2019

Le PV de l'assemblée constitutive est approuvé à l'unanimité. Nos remerciements à Michel Charrière, son auteur.

4. Rapport des activités juin-novembre 2019

Irène Minder-Jeanneret présente les activités réactives et actives du comité :

Constitution du comité : caisse : Léo Bulliard

site web de Caroline : Delia Sauer secrétariat : Brigitte Horner

membres : Giancarlo Gerosa, Marc Bochud présidence : Irène Minder-Jeanneret-Jeanneret

Une adresse postale associative est créée ; elle est indépendante des personnes actives dans l'association et coûte 20 francs par année. Actuellement, le courrier de l'association est acheminé chez Léo Bulliard .

Un compte bancaire a été ouvert à la BCF.

Un prospectus pour adhérer l'association a été créé.

Une des activités principales a été l'organisation du concert-hommage à Caroline. Un tout grand merci à toutes les personnes qui ont œuvré à la réussite de cette soirée et spécialement à Elisabeth Kuhl (coordinatrice responsable)

Dans son testament, Caroline avait désigné la Fondation Théodora comme héritière. Après discussion avec la Fondation, cette dernière a été prête à céder à l'Association CC les droits générés par les interprétations des pièces de Caroline.

En janvier 2020, le comité rencontrera le responsable des éditions BIM, il discutera des partitions à imprimer. Sur demande, des partitions pourront être rapidement imprimées, c'est ce qui a été fait pour *Victor*.

L'association s'engage à rembourser les partitions des chœurs ou musiciens qui interprètent une œuvre de Caroline en concert public.

Une délégation du comité a rencontré M. Jurot, chef du secteur Manuscrits, incunables et archives de la BCU FR. Ensemble, ils ont pu établir un budget pour le catalogage du fonds Caroline Charrière.

5. Présentation des comptes : état intermédiaire et du budget 2020

Le comité propose que le premier exercice de l'Association Caroline Charrière s'étende de juin 2019 à l'automne 2020.

Léo Bulliard présente les comptes qui sont en cours. Les chiffres sont indicatifs car l'exercice va jusqu'au 31 août 2020.

Ce soir nous votons le budget.

Dans le budget, il y a une perte de 1'420.- Celle-ci nous permet de faire des demandes de subvention.

L'objectif pour 2021 est de financer l'archivage qui s'élève à 62'182.- (selon le devis) Nous avons besoin de trouver 50'000.-

Le budget est accepté à l'unanimité.

Léo Bulliard remercie toutes les personnes qui ont déjà versé leur cotisation. Les dons uniques sont plus hauts que prévus.

Il y a déjà un bénéfice de 6'000.- qui peut être affecté à l'archivage.

Elisabeth Kuhl et Philippe Savoy sont élus vérificateurs des comptes pour l'exercice 2019-2020.

6. Présentation des projets 2020 – 2022

En décembre 2020, Caroline aurait eu 60 ans.

Nous sommes en train de récolter des idées. Nous souhaitons faire quelque chose de festif et solennel et allons contacter des interprètes potentiels pour jouer et chanter ses œuvres.

Pour faire connaître l'œuvre de Caroline Charrière, il faut aussi une biographie. Irène Minder-Jeanneret précise que la notion de biographie a changé. On parle aujourd'hui d'un être humain qui se développe dans un certain milieu et on ne cherche plus à

présenter un génie prédestiné. On peut montrer la personne sous toutes ses facettes. Cela n'enlève rien en ses capacités de compositrice et créatrice.

Marc Bochud propose que les personnes qui ont des souvenirs, anecdotes n'aient pas peur de témoigner. L'écriture peut être effectuée par une tierce personne. Il faut prendre contact avec Irène Minder-Jeanneret.

Cette biographie contribuera à la diffusion de son œuvre.

Anne Jenny rappelle qu'il y a un fond dans les archives du théâtre des Osses. On peut mettre des liens.

Notre objectif principal est de promouvoir la musique de Caroline : le catalogue en ligne est déjà complet.

On souhaite mettre des extraits sonores, idéalement un pour chaque œuvre. Chantal Gygax a plusieurs CDs et cassettes des compositions de Caroline qui reviennent à l'Association Caroline Charrière. Ces œuvres seront numérisées.

7. Divers

Léo Bulliard présente les chaises du Bourg : mettre à l'honneur les personnes qui contribuent au développement de la culture.

La série de l'année prochaine (2020) mettra à l'honneur les femmes.

Caroline est en tête de liste, nous pourrons nous assoir sur une chaise avec son nom.

8. Date de l'assemblée annuelle 2020

La prochaine AG aura lieu en septembre 2020. Une date sera proposée.

Chacun est convié à recruter de nouveaux membres après le concert.

Fin de l'assemblée à 19h19

La présidente Irène Minder-Jeanneret La secrétaire Brigitte Horner